

# L'ARITHOIS

Juillet 2025

Mairie  
400 Montée de Lachat  
73340 ARITH  
04.79.63.32.15

[www.arith.fr](http://www.arith.fr)





Comité de rédaction :  
Karine BEBERT, Bernadette GUEYRAUD, Cécile TRAHAND,  
Isabelle AUMAR, Didier CAMPILLO  
Date d'impression : Juillet 2025  
Impression : Allô Copy

Chères habitantes, chers habitants,

C'est avec une émotion particulière que je m'adresse à vous dans ce nouveau numéro de notre bulletin municipal.

Notre communauté a été touchée par la disparition brutale de notre boulanger Pierre LHEUREUX, figure du quotidien et artisan du pain. Merci à Marie, sa compagne et à Corentin de refaire vivre la boulangerie.

Albert COCHET, Président des anciens combattants d'Arith nous a également quitté ce printemps. Je le remercie pour sa présence et son soutien à toutes les commémorations.

Malgré ces épreuves, la vie communale se poursuit, la période estivale est souvent synonyme de calme, de repos et de rencontres conviviales. Mais elle est aussi, pour notre commune cet été 2025, une période propice à l'avancement de projets structurants qui améliorent durablement notre cadre de vie.

Ces dernières semaines, d'importants travaux ont été engagés dans plusieurs secteurs de la commune. Ils concernent la reprise du réseau d'eau potable et d'assainissement ainsi que le réseau d'eaux pluviales, afin de garantir une meilleure qualité de service, de prévenir les fuites et de répondre aux enjeux environnementaux. Ces interventions, souvent invisibles une fois terminées, sont pourtant essentielles pour la durabilité de nos infrastructures.

Dans le même élan, nous avons lancé l'enfouissement des réseaux secs. Au-delà de l'amélioration esthétique de nos rues, ces travaux permettent aussi de renforcer la sécurité et la résilience de nos réseaux face aux aléas climatiques.

Enfin, des aménagements de sécurité sont prévus place Saint-Laurent et montée de Lachat afin de sécuriser le cheminement des piétons au centre du village et créer un véritable lien en mobilité douce entre l'église et le bâtiment mairie/école/bibliothèque.

Ils protégeront nos petits écoliers, qui ont gagné cette année le défi mobilité et amélioreront la sécurité aux abords de l'arrêt de bus des collégiens.



Cet arrêt de bus qui devient un des nouveaux arrêts du service de transport à la demande FLEXI mis en place par Grand Chambéry

Ces chantiers peuvent, nous en sommes conscients, entraîner des désagréments ponctuels. Je tiens à remercier chacune et chacun pour sa patience et sa compréhension. Ces efforts collectifs contribuent à faire de notre commune un lieu plus agréable et mieux préparé pour l'avenir.

Face à l'émergence et à la propagation de la dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNCB) dans notre territoire, je souhaite exprimer tout mon soutien aux éleveurs durement touchés par cette maladie. La DNBCB, maladie virale affectant les bovins, représente une menace sérieuse pour les troupeaux, avec des conséquences sanitaires, économiques et morales importantes pour celles et ceux qui en vivent au quotidien.

Je salue le courage et l'engagement des éleveurs qui, malgré les difficultés, continuent chaque jour à veiller sur leurs animaux et à faire vivre nos territoires ruraux. Leur travail est essentiel et mérite d'être reconnu, respecté et soutenu.

Je remercie mes adjoints et l'ensemble du conseil municipal pour le travail que nous avons réalisé collectivement depuis 2020. Un remerciement également à la commission communication pour la réalisation des six bulletins municipaux de ce mandat.

Plus que jamais, Arith est un village vivant, tourné vers l'avenir, où le lien social et l'identité montagnarde, sont des valeurs que nous cultivons avec fierté.

Je vous souhaite un très bel été, riche en moments partagés et en sérénité.

Le Maire,  
Cécile Trahand



# Sommaire

|                                   |                                                                                       |    |
|-----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Votre mairie au quotidien         |    | 03 |
| Éléments budgétaires              |    | 08 |
| Travaux                           |    | 10 |
| Urbanisme                         |    | 13 |
| Commission sentiers et Patrimoine |  | 15 |
| ABC Biodiversité                  |  | 16 |
| Flexi - Transport à la demande    |  | 17 |
| L'année en images                 |  | 18 |
| L'Ecole                           |  | 19 |
| Hommages                          |  | 23 |
| Notre village à des talents       |  | 26 |
| Vie locale et associative         |  | 27 |
| Infos diverses                    |  | 39 |
| Agenda                            |  | 44 |

# Votre mairie au quotidien

## Accueil du public

Mercredi de 9h00 à 12h00  
Vendredi de 17h00 à 19h00

Mairie  
04.79.63.32.15  
mairie.arith@wanadoo.fr

## Permanences téléphoniques

Mardi : 9h00 à 12h00 - 13h30 à 17h00  
Vendredi : 9h00 à 12h00 - 13h30 à 17h00

1

## CONTACT

- 1- Pour un rendez-vous avec Madame le Maire, contacter le secrétariat de la mairie

2

## VISIBILITE

- 2- Acteur local de la commune, si vous souhaitez être visible sur le site de la mairie, envoyer un courriel à [mairiearith@wanadoo.fr](mailto:mairiearith@wanadoo.fr)

3

## BIBLIOTHEQUE

- 3- La bibliothèque est ouverte :  
les mercredis de 10h00 à 12h00  
Les vendredis de 16h30 à 18h30



## Garde d'enfants (service non communal)

- Laurence LEON :  
06 78 59 98 25
- Catherine MORAND :  
06 11 82 61 24
- Vanessa GUILLERMET :  
06 65 27 72 38

|                                             |                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                 |
|---------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Location du broyeur                         | gratuité<br>fournir photocopie pièce d'identité / justificatif de domicile / chèque de caution                                                                                                   | Voir conditions en mairie<br><br>-----<br>Pour les locations fournir un justificatif de domicile sur la commune |
| Concession au cimetière (30 ans)            | 185€/m²                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                 |
| Colombarium (30 ans)                        | 500€                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                 |
| Location salle multi-activités sans cuisine | 150€ (voir conditions en mairie)                                                                                                                                                                 |                                                                                                                 |
| Location salle multi-activités avec cuisine | 250€ (voir conditions en mairie)                                                                                                                                                                 |                                                                                                                 |
| Location salle de la cure                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 50 € la 1/2 journée (8h00-13h00 ou 13h00- 18h00)</li> <li>• 75 € la journée (de 8 heures à 18 heures)</li> <li>• Pas de location après 18h00</li> </ul> |                                                                                                                 |
| Location Préau et sanitaires                | 20 €/jour pour les associations des 14 communes du Cœur des Bauges<br>50 € la journée pour les particuliers                                                                                      |                                                                                                                 |

## Etat-civil (août 2024 - Juillet 2025)



### Naissances

2024

- BROCHOT Anne-Charlotte, Jeanne
- ROUCHÉ Lily, Céleste

2025

- MORAND Mathis, Léon, André
- DEPEYRE Iris, Lou
- COLIN ACCATINO Félix, Ange
- CASAGRANDA Milo



### Mariage

2024

- COLIN Marc et ACCATINO Marion



### Décès

2024

- FAUCHEUX Hedda  
née MÖNNINGHOFF

2025

- ALLARD Joseph, Maurice
- FOLQUÉ Élie
- LHEUREUX Pierre
- COCHET Albert, Adolphe, Félicien

## Recensement 2025

### Notre village grandit !

Le recensement effectué en ce début d'année 2025 nous apporte une bonne nouvelle : nous sommes désormais 484 habitants, contre 449 auparavant.

Une belle progression qui montre que notre commune continue d'attirer et de se développer tout en gardant son esprit village.

Merci à tous ceux qui ont accueilli, Christiane COLSON l'agent recenseur, avec le sourire !



## Elections municipales 2026



### A vos agendas !

Les élections municipales auront lieu au cours du mois de mars 2026.

Ce sera le moment pour chacun d'entre nous de choisir l'équipe qui accompagnera la vie d'Arith pour les six années à venir.

Comme toujours, votre voix est précieuse et essentielle à la vie démocratique de notre belle commune.

Le conseil municipal en place souhaite remercier chaleureusement tous les Arithois et Arithoises pour leur engagement au quotidien. Grâce à vous, de nombreuses actions ont vu le jour ou ont été soutenues : entretien des chemins, participation aux événements communaux, ... Votre implication fait vivre Arith !

Nous vous invitons dès à présent à vérifier votre inscription sur les listes électorales.



# Planning Broyeur

## Planning broyeur 2025

|      | Janvier          | Février          | Mars             | Avril            | Mai              | Juin             | Juillet          | Août             | Septembre        | Octobre          | Novembre         | Décembre        |
|------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-----------------|
| 1 M  | St François 1 S  | St François 1 S  | St François 1 M  | La Motte 1 J     | La Motte 1 D     | La Motte 1 M     | Bellecombe 1 V   | Bellecombe 1 L   | Arith 1 M        | Arith 1 S        | Arith 1 L        | Arith 1 L       |
| 2 J  | St François 2 D  | St François 2 D  | St François 2 M  | La Motte 2 V     | La Motte 2 L     | Bellecombe 2 M   | Bellecombe 2 S   | Bellecombe 2 M   | Arith 2 J        | Arith 2 D        | Arith 2 M        | Arith 2 M       |
| 3 V  | St François 3 L  | La Motte 3 L     | La Motte 3 J     | La Motte 3 S     | La Motte 3 M     | Bellecombe 3 J   | Bellecombe 3 D   | Bellecombe 3 M   | Arith 3 V        | Arith 3 L        | St François 3 M  | St François 3 M |
| 4 S  | St François 4 M  | La Motte 4 M     | La Motte 4 V     | La Motte 4 D     | La Motte 4 M     | Bellecombe 4 V   | Bellecombe 4 L   | Arith 4 J        | Arith 4 S        | Arith 4 M        | St François 4 J  | St François 4 J |
| 5 D  | St François 5 M  | La Motte 5 M     | La Motte 5 S     | La Motte 5 L     | Bellecombe 5 J   | Bellecombe 5 S   | Bellecombe 5 M   | Arith 5 V        | Arith 5 D        | Arith 5 M        | St François 5 V  | St François 5 V |
| 6 L  | La Motte 6 J     | La Motte 6 J     | La Motte 6 D     | La Motte 6 M     | Bellecombe 6 V   | Bellecombe 6 D   | Bellecombe 6 M   | Arith 6 S        | Arith 6 L        | St François 6 J  | St François 6 S  | St François 6 S |
| 7 M  | La Motte 7 V     | La Motte 7 V     | La Motte 7 L     | Bellecombe 7 M   | Bellecombe 7 S   | Bellecombe 7 L   | Arith 7 J        | Arith 7 D        | Arith 7 M        | St François 7 V  | St François 7 D  | St François 7 D |
| 8 M  | La Motte 8 S     | La Motte 8 S     | La Motte 8 M     | Bellecombe 8 J   | Bellecombe 8 D   | Bellecombe 8 M   | Arith 8 V        | Arith 8 L        | St François 8 M  | St François 8 S  | St François 8 L  | St François 8 L |
| 9 J  | La Motte 9 D     | La Motte 9 D     | La Motte 9 M     | Bellecombe 9 V   | Bellecombe 9 L   | Arith 9 M        | Arith 9 S        | Arith 9 M        | St François 9 J  | St François 9 D  | St François 9 M  | St François 9 M |
| 10 V | La Motte 10 L    | Bellecombe 10 L  | Bellecombe 10 J  | Bellecombe 10 S  | Bellecombe 10 M  | Arith 10 J       | Arith 10 D       | Arith 10 D       | Arith 10 M       | St François 10 V | St François 10 L | La Motte 10 M   |
| 11 S | La Motte 11 M    | Bellecombe 11 M  | Bellecombe 11 V  | Bellecombe 11 D  | Bellecombe 11 M  | Arith 11 V       | Arith 11 L       | St François 11 J | St François 11 S | St François 11 M | La Motte 11 J    | La Motte 11 J   |
| 12 D | La Motte 12 M    | Bellecombe 12 M  | Bellecombe 12 S  | Bellecombe 12 L  | Arith 12 V       | Arith 12 V       | Arith 12 S       | St François 12 D | St François 12 V | St François 12 M | La Motte 12 V    | La Motte 12 V   |
| 13 L | Bellecombe 13 J  | Bellecombe 13 J  | Bellecombe 13 D  | Bellecombe 13 M  | Arith 13 V       | Arith 13 V       | Arith 13 D       | Arith 13 M       | St François 13 S | St François 13 L | La Motte 13 J    | La Motte 13 S   |
| 14 M | Bellecombe 14 V  | Bellecombe 14 V  | Bellecombe 14 D  | Arith 14 M       | Arith 14 S       | Arith 14 L       | St François 14 J | St François 14 D | St François 14 M | La Motte 14 V    | La Motte 14 D    | La Motte 14 D   |
| 15 M | Bellecombe 15 S  | Bellecombe 15 S  | Bellecombe 15 M  | Arith 15 J       | Arith 15 D       | Arith 15 M       | St François 15 V | St François 15 L | La Motte 15 M    | La Motte 15 S    | La Motte 15 L    | La Motte 15 L   |
| 16 J | Bellecombe 16 D  | Bellecombe 16 D  | Bellecombe 16 M  | Arith 16 V       | Arith 16 V       | Arith 16 S       | St François 16 S | St François 16 M | La Motte 16 J    | La Motte 16 D    | La Motte 16 M    | La Motte 16 M   |
| 17 V | Bellecombe 17 L  | Arith 17 L       | Arith 17 J       | Arith 17 J       | Arith 17 S       | Arith 17 M       | St François 17 J | St François 17 D | St François 17 M | La Motte 17 V    | La Motte 17 L    | Bellecombe 17 M |
| 18 S | Bellecombe 18 M  | Arith 18 M       | Arith 18 V       | Arith 18 D       | Arith 18 M       | St François 18 V | St François 18 L | La Motte 18 J    | La Motte 18 S    | La Motte 18 M    | Bellecombe 18 J  | Bellecombe 18 J |
| 19 D | Bellecombe 19 M  | Arith 19 M       | Arith 19 S       | Arith 19 S       | St François 19 J | St François 19 D | St François 19 M | La Motte 19 V    | La Motte 19 D    | La Motte 19 M    | Bellecombe 19 V  | Bellecombe 19 V |
| 20 J | Arith 20 J       | Arith 20 J       | Arith 20 D       | Arith 20 M       | St François 20 V | St François 20 S | St François 20 M | La Motte 20 S    | La Motte 20 L    | Bellecombe 20 J  | Bellecombe 20 S  | Bellecombe 20 S |
| 21 M | Arith 21 V       | Arith 21 V       | Arith 21 L       | St François 21 M | St François 21 S | St François 21 L | La Motte 21 J    | La Motte 21 D    | La Motte 21 M    | Bellecombe 21 V  | Bellecombe 21 D  | Bellecombe 21 D |
| 22 M | Arith 22 S       | Arith 22 S       | Arith 22 M       | St François 22 J | St François 22 D | St François 22 M | La Motte 22 V    | La Motte 22 L    | Bellecombe 22 M  | Bellecombe 22 S  | Bellecombe 22 L  | Bellecombe 22 L |
| 23 J | Arith 23 D       | Arith 23 D       | Arith 23 M       | St François 23 V | St François 23 L | La Motte 23 S    | La Motte 23 S    | La Motte 23 M    | Bellecombe 23 J  | Bellecombe 23 D  | Bellecombe 23 M  | Bellecombe 23 M |
| 24 V | Arith 24 L       | St François 24 L | St François 24 J | St François 24 S | St François 24 M | La Motte 24 J    | La Motte 24 D    | La Motte 24 M    | Bellecombe 24 V  | Bellecombe 24 L  | Arith 24 M       | Arith 24 M      |
| 25 S | Arith 25 M       | St François 25 M | St François 25 V | St François 25 D | St François 25 M | La Motte 25 V    | La Motte 25 L    | Bellecombe 25 J  | Bellecombe 25 S  | Bellecombe 25 M  | Arith 25 J       | Arith 25 J      |
| 26 D | Arith 26 M       | St François 26 M | St François 26 S | St François 26 L | La Motte 26 J    | La Motte 26 S    | La Motte 26 M    | Bellecombe 26 V  | Bellecombe 26 D  | Bellecombe 26 M  | Arith 26 V       | Arith 26 V      |
| 27 L | St François 27 J | St François 27 J | St François 27 D | St François 27 M | La Motte 27 M    | La Motte 27 D    | La Motte 27 M    | Bellecombe 27 L  | Bellecombe 27 S  | Bellecombe 27 J  | Arith 27 J       | Arith 27 S      |
| 28 M | St François 28 V | St François 28 V | St François 28 L | La Motte 28 M    | La Motte 28 S    | La Motte 28 L    | Bellecombe 28 J  | Bellecombe 28 D  | Bellecombe 28 M  | Arith 28 V       | Arith 28 D       | Arith 28 D      |
| 29 M | St François 29 S | St François 29 S | St François 29 M | La Motte 29 V    | La Motte 29 D    | La Motte 29 M    | Bellecombe 29 V  | Bellecombe 29 L  | Arith 29 M       | Arith 29 S       | Arith 29 L       | Arith 29 L      |
| 30 J | St François 30 J | St François 30 D | St François 30 M | La Motte 30 V    | La Motte 30 L    | Bellecombe 30 M  | Bellecombe 30 S  | Bellecombe 30 M  | Arith 30 J       | Arith 30 D       | Arith 30 M       | Arith 30 M      |
| 31 V | St François 31 V | La Motte 31 L    | La Motte 31 J    | La Motte 31 S    | La Motte 31 M    | Bellecombe 31 J  | Bellecombe 31 D  | Bellecombe 31 D  | Arith 31 V       | Arith 31 M       | Arith 31 M       | Arith 31 M      |

ENTRETIEN ANNUUEL

Périodes bleues pour Arith



## Déchetterie mobile

En raison des travaux situés sur la Montée de Lachat, entre l'église et l'école, du printemps à l'été 2025, la déchetterie mobile sera installée sur le parking de l'école uniquement :

**le Samedi 4 octobre 2025**



## BRUITS de voisinage

Tous responsables  
Tous concernés

## Tontes / travaux

Pour préserver le calme et le bien-être de tous, nous rappelons l'importance de respecter les horaires autorisés pour les travaux bruyants, notamment la tonte.

Quelques gestes simples, comme limiter les nuisances sonores, font toute la différence au quotidien.

Merci à chacun de contribuer à un cadre de vie agréable.

**Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30**

**Le samedi  
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**

**Le dimanche et jours fériés  
de 10H00 à 12H00**

## Bibliothèque

Dans le cadre du « développement de collections », nous avons déposé une demande de subvention auprès du Conseil Savoie Mont-Blanc. Cette aide nous permettra d'étoffer notre fond de documents dans le domaine adulte : romans, romans policiers, fonds Savoie, documentaires variés, BD et dans le domaine jeunesse : romans (premières lectures, ado ...), BD, albums, documentaires variés. Si vous souhaitez voir certains titres sur nos rayons, n'hésitez pas à nous les communiquer.

Comme chaque année, la bibliothèque participe aux prix Rosine Perrier et La Vache Qui Lit.



Le prix littéraire Rosine Perrier, à destination des adultes, récompense une œuvre de fiction (romans, récits, nouvelles) inscrite dans un territoire français ou de langue francophone- l'enracinement nourrissant le travail d'écriture. 12 livres, parus entre octobre 2023 et octobre 2024, ont été sélectionnés par un comité. Les lecteurs des bibliothèques participant à ce prix ont la possibilité d'établir un classement et de livrer leurs critiques jusqu'au 13 septembre 2025. A l'issue de cette période de vote, le jury, après avoir collecté les avis, décernera le prix Rosine Perrier lors du Salon du livre d'Hermillon

Le prix roman jeunesse « La Vache Qui Lit » s'adresse aux enfants âgés entre 8 et 12 ans. Ce prix récompense un auteur de littérature jeunesse parmi 5 livres sélectionnés par un comité de pilotage. Les enfants peuvent donner leur avis sur les romans lus. Après quoi, le prix sera attribué lors du festival Au Bonheur des Mômes du Grand Bornand.



Nous vous attendons nombreux pour participer à ces deux prix littéraires. Lors de votre emprunt de livres participant à ces deux prix littéraires, une fiche vous sera remise afin que vous puissiez voter et donner votre avis.

Nous vous rappelons que l'accès à la bibliothèque est gratuit. Toute l'équipe de la bibliothèque vous attend lors des permanences qui ont lieu les mercredi de 10 heures à 12 heures et vendredi de 16 heures 30 à 18 heures 30.

Les bénévoles de la bibliothèque

# Éléments budgétaires 2024/2025

## Le compte administratif 2024

Il s'agit d'un document comptable établi chaque année par la collectivité. Il permet de constater les recettes et les dépenses réellement effectuées au cours de l'exercice budgétaire écoulé.

|                           |          |              |
|---------------------------|----------|--------------|
| Section de fonctionnement | Dépenses | 334 571,92 € |
|                           | Recettes | 429 211,93 € |
| Section d'investissement  | Dépenses | 265 366,43 € |
|                           | Recettes | 218 406,30 € |

## Taux d'imposition 2025

**(taxe d'habitation, taxes foncières sur bâti et non bâti)**

Les taux d'imposition 2025 ne sont pas modifiés, ils sont identiques à ceux de 2024

- Taxe foncière bâtie : 24.97%
- Taxe foncière non bâtie : 106.19%
- Taxe habitation : 10.90% - Résidence secondaire

## Budget Primitif 2025

Deux points clés pour ce budget 2025 en section de fonctionnement :

Montant des Attributions de Compensation du fait de la révision du montant de ces attributions par la Commission Locale d'Evaluation des Charges, transférées de Grand Chambéry et afin d'éviter de pénaliser les communes du Châtelard et de Lescheraines.

Chacune des 14 communes du Cœur des Bauges percevra de Grand Chambéry les sommes correspondantes et reversera celles-ci au SIVOM enfance jeunesse des Bauges, afin que le SIVOM puisse assurer ses missions relatives à la compétence enfance jeunesse, la compétence liée à la construction, l'entretien et le fonctionnement des équipements sportifs (gymnase du Châtelard, stade de football et vestiaires de Lescheraines) ainsi que la compétence de soutien aux associations du territoire des Bauges.

Pour la commune d'Arith, la somme s'élève à 21 742.00 € pour cette année.

☑ Dans le cadre de la construction du nouveau gymnase des Bauges situé sur la commune du Châtelard, chaque année et pour une durée de 15 ans, la commune d'Arith devra participer financièrement à hauteur : 18 948.08€/an.  
Cette participation financière pour chacune des 14 communes du cœur des Bauges est basée sur une clé de répartition qui correspond au nombre d'habitant de chaque commune.

## Concernant le budget, section d'investissement, quatre projets sont en cours

- **Montée de Lachat - Aménagement de la Place Saint Laurent :**  
340 577.00 TTC à la charge de la commune, 774 506.00 € TTC à la charge de Grand Chambéry et 123 517.00 € TTC à la charge du SDES (Syndicat Département d'Énergie de la Savoie)
- **Rénovation de l'éclairage public tranche n°1+2 :** 49 038.00 € TTC
- **Rénovation de l'appartement n°02 bâtiment de la cure :** 65 805.00 € TTC
- **Renvoi d'eau sur la piste forestière :** 24 22.00 € TTC

Sur l'ensemble de ces projets, des demandes de subvention ont été faites à Grand Chambéry au titre du fonds de concours des communes rurales, au département de la Savoie au titre du FDEC (Fonds Départemental d'Équipement des Communes) et à l'État au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Afin de pouvoir réaliser ces projets, la commune devra avoir recours à un emprunt pour un montant de 350 000 €.

## Le budget 2025 de la commune

- Section de fonctionnement : 772 410 €
- Section d'investissement : 654 170 €



# Travaux

---



## Appartement N°2 - La Cure

Profitant de la période hivernale, François, notre agent technique, a entrepris la rénovation de l'appartement n°2 situé à la cure. Les cloisons intérieures ont été entièrement déposées afin de repenser l'aménagement et d'optimiser ce logement.

Ces travaux s'inscrivent dans une démarche de rénovation énergétique, qui reste au cœur du projet. Les devis pour les différents corps de métier ont été établis et les demandes de subventions sont actuellement à l'étude.

En raison des travaux engagés place Saint Laurent, le conseil municipal a décidé de reporter la seconde phase de cette rénovation au mois de septembre.



## Des Travaux pour un Village plus Beau, plus Moderne, plus Serein

Depuis l'automne 2024, notre paisible village d'Arith est en pleine métamorphose. Derrière les engins de chantier et les tranchées parfois encombrantes, la poussière, c'est tout un projet de renouveau qui prend forme.

Moderniser nos réseaux, embellir nos rues, sécuriser nos installations : tels sont les objectifs de ces travaux ambitieux, menés avec soin et réflexion pour préserver l'identité de notre commune tout en l'adaptant aux besoins d'aujourd'hui et de demain.

Ce chantier est le fruit d'un partenariat entre Grand Chambéry, le Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie (SDES) et la Commune d'Arith, avec l'appui technique du bureau d'études Alpes Étude.

Les travaux se sont déroulés en 2 phases :

- **Automne 2024**

🚧 Reprise des réseaux eau potable, assainissement et eaux pluviales sur le bas de la commune et réalisation d'un bassin de rétention des eaux pluviales qui permettra une temporisation de la gestion des eaux pluviales lors des évènements climatiques importants auxquels notre commune sera de plus en plus exposée.

🚧 L'ensemble des travaux ont été gérés afin que tout soit prêt pour le passage du rallye des Bauges.



*Création du bassin de rétention des  
eaux pluviales*



- **Printemps 2025**

🚧 Reprise des travaux place Saint-Laurent et montée de Lachat pour la reprise du réseau d'eau potable, assainissement et eaux pluviales de février à juin.

🚧 De juillet à l'automne la reprise et la consolidation de la montée de Lachat seront réalisés ainsi que les différents aménagements de sécurité sur la montée de Lachat et la place Saint-Laurent.

Trois grands volets pour transformer le quotidien :

- **Lot 1 – Au cœur des réseaux**

Sous la conduite du groupement TPLM (avec Aillon TP et Pétavit), ce lot concerne :

Le renouvellement et la mise en séparatif du réseau d'assainissement et du réseau des eaux pluviales.

La modernisation du réseau d'eau potable,  
L'enfouissement des réseaux électriques et télécoms,  
pour un paysage plus dégagé et harmonieux.

- **Lot 2 – Lumière et énergie**

Les Établissements Porcheron en collaboration avec le bureau d'études Ombres et Lumières s'occupent de :

La pose des câbles électriques,  
Les infrastructures de l'éclairage public, pour un village plus lumineux et plus sûr à la nuit tombée.

- **Lot 3 – Réfection des voiries**

Avec Eiffage Route :

Les chaussées sont refaites et les tranchées reprises avec soin,

Les rues retrouveront leur calme et leur beauté, avec un revêtement tout neuf, doté d'un cheminement piéton protégé depuis la boulangerie jusqu'à l'école

*Séparatif réseau assainissement / eaux pluviales*



### **Un chantier pour le bien-vivre**

Ces travaux ne sont pas de simples interventions techniques. Ils sont le reflet de notre volonté collective d'embellir notre cadre de vie, de renforcer le confort de tous, et de préserver le charme naturel de notre village.

Ils contribueront à :

- Une meilleure gestion de l'eau et des énergies,
- Un environnement plus propre et plus sûr,
- Une commune prête à accueillir les générations futures dans les meilleures conditions.

### **Rendez-vous à l'automne 2025**

La fin des travaux est prévue au début de l'automne 2025. D'ici là, nous vous remercions pour votre patience, votre bienveillance et votre compréhension.

Chaque chantier peut bousculer un peu le quotidien, mais c'est pour que demain, Arith soit encore plus beau, plus agréable et plus accueillant pour toutes et tous.

# Urbanisme



## Bilan de l'urbanisme 2020-2025

Au cours de ce mandat municipal, l'activité liée à l'urbanisme a évolué de manière contrastée mais globalement régulière. Voici un aperçu des demandes d'autorisations d'urbanisme enregistrées sur notre commune entre juillet 2020 et juin 2025, ventilées entre permis de construire (PC) et déclarations préalables (DP) :

| Période                    | Permis de construire (PC) | Déclarations préalables (DP) |
|----------------------------|---------------------------|------------------------------|
| Juillet 2020 - Juin 2021   | 3                         | 15                           |
| Juillet 2021 - Juin 2022   | 12                        | 12                           |
| Juillet 2022 - Juin 2023   | 2                         | 16                           |
| Juillet 2023 - Juin 2024   | 6                         | 26                           |
| Juillet 2024 - Juin 2025   | 5                         | 13                           |
| <b>Total sur le mandat</b> | <b>28</b>                 | <b>82</b>                    |

### 📌 **Une activité** marquée par des projets de petite envergure

Le nombre total de dossiers déposés s'élève à 110 pour la période, dont plus de 74 % sont des déclarations préalables. Cela reflète une tendance à la réalisation de projets de taille modeste : extensions, abris de jardin, clôtures, ravalements de façades, rénovations sans création de surface habitable.

### 🏠 **Rénovation** du bâti ancien :

Une part significative des déclarations préalables concerne la rénovation du patrimoine bâti local : réhabilitations de maisons anciennes, parfois laissées vacantes ou en mauvais état depuis plusieurs années.

Cette dynamique est positive pour notre commune, car elle permet de valoriser le bâti existant, de lutter contre la vacance et de préserver l'identité architecturale de nos maisons.

### 📈 **Permis de construire** : un pic en 2021-2022

L'année 2021-2022 ressort comme particulièrement active en matière de permis de construire, avec 12 dossiers déposés, représentant à elle seule plus de 40 % du total des PC du mandat.

Ce pic s'explique par le lancement du lotissement de 9 maisons, qui a généré une activité exceptionnelle cette année-là. En dehors de ce projet, les autres années montrent une activité plus modérée et stable.

## Quelles autorisations, pour quels travaux ?

**TOIT**  
Tuiles (réfection de toiture) : DP  
Auvent, préau  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• > 20 m<sup>2</sup> : PC  
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP

**PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :**  
DP

**FAÇADE, RAVALEMENT :** DP

**CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES :** DP

**TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)**  
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité  
• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m<sup>2</sup> : PC

**GARAGE**  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• > 20 m<sup>2</sup> : PC  
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

**PISCINE**  
• < 10 m<sup>2</sup>, non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité  
• < 100 m<sup>2</sup> ouverte : DP  
• < 100 m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80 m de haut : DP  
• > 100 m<sup>2</sup> et/ou de haut et/ou local technique > 20 m<sup>2</sup> : PC

**MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE** DP

**VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES**  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 40 m<sup>2</sup> : DP  
• > 40 m<sup>2</sup> : PC

**PORTAIL** DP

**CABANE BOIS OU BÉTON**  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• > 20 m<sup>2</sup> : PC

**DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :**  
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.  
• Pour une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>.  
**Attention :** il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

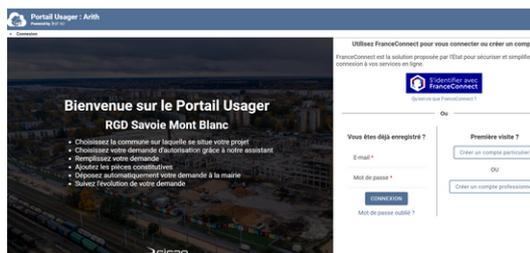
Services en ligne sur [Service-Public.fr](http://Service-Public.fr)



Pour connaître le règlement du PLUI HD Cœur des Bauges : <https://grandchambery.fr/mes-demarches/pluihd/documents>



Pour déposer une demande d'urbanisme : PC / DP / PA... : <https://pu.rdg.fr>  
Choisir votre commune et créer un compte



# Commission Sentiers et Patrimoine

---

Certes, ce n'est pas à pas de géant que nous avançons dans nos sentiers arithois...mais quand même. La commission Sentiers et Patrimoine, se réunit régulièrement, et ses membres, fort motivés, arrivent à maîtriser leur ouvrage, à savoir, un sentier « la boucle du grand cerf », qui sera opérationnel prochainement avec balisage, bancs pour une pause bien méritée, et peut être, table d'orientation. Un dépliant sera à votre disposition pour découvrir avec plus de précisions les richesses du circuit.

Bien sûr, tout cela a un coût, et pour finaliser « notre boucle », à moindre frais, nous sommes dans l'attente de demandes de subventions, établies auprès du Parc des Bauges et de Grand Chambéry.

Des chantiers pour élaguer les chemins, nous en projetons pour l'automne. Vous êtes tous cordialement invités à participer, dans la bonne humeur, pour couper çà et là, des herbes, des branches ou des arbustes poussés au milieu des chemins, les rendant, de ce fait, plus difficilement praticables.



Vous serez avertis par voie d'affichage et Panneau Pocket.

Nous vous remercions à l'avance de votre participation, sans laquelle le travail serait plus long et fastidieux.



Nous vous disons à très bientôt, et rendez-vous sur les sentiers arithois, ou avec un sécateur lors des chantiers !

La Commission Sentiers et Patrimoine : Marie-Françoise Berlioz, Denis Poyet, Bernadette Gueyraud, Pierre Guiguet, Jean-François Lopez, Barbara Sylvestre, Cécile Trahand.

# ABC Biodiversité



Connaissez-vous les chouettes de montagne, les chauves-souris, les oiseaux, en particulier les rapaces avec le nid de faucon crécerelle sur l'église de St. François ?

Et bien, l'ABC BIODIVERSITE vous a présenté ses animations, ses débats pour redécouvrir les animaux, plantes, et milieux naturels remarquables de notre commune et des communes environnantes.

L'enjeu et l'atout majeur de la ripisylve, ces formations végétales qui se développent sur les bords des cours d'eau ou des plans d'eau situés dans la zone frontière entre l'eau et la terre. D'où la nécessité d'entretenir un cours d'eau pour lui permettre de maintenir son bon fonctionnement écologique et un bon écoulement.

Ces richesses naturelles que nous ignorons parfois, cette beauté que nous offre notre environnement, méritent bien une attention plus particulière, non seulement pour notre savoir, mais aussi pour aider à préserver, à protéger cette belle et merveilleuse nature.... Nous le lui devons bien !

Et vous, vous souhaitez participer, partager vos connaissances, comment faire ?

Vous pourrez renseigner vos observations sur certaines espèces et habitats grâce aux outils participatifs en cours de création.

Vous pourrez suivre l'avancement du projet. Restez à l'écoute des animations qui auront lieu en 2025 en allant sur la Page Facebook du Parc. En ce qui concerne les animations de notre commune, les invitations vous parviendront par voie d'affichage, ou par le biais de Panneau Pocket.

Voici le lien pour trouver la liste des animations et des formations de l'ABC : présentation de chaque activité avec l'inscription à faire :

[https://lacannecy-mb-prestataire.for-system.com/z8501e4f131321x131321\\_fr-PNR-DU-MASSIF-DES-BAUGES.aspx?Param/IdProprio=13409](https://lacannecy-mb-prestataire.for-system.com/z8501e4f131321x131321_fr-PNR-DU-MASSIF-DES-BAUGES.aspx?Param/IdProprio=13409)

**Chauves-souris, stars de la nuit !**  
Une animation nature organisée dans le cadre des Atlas de la Biodiversité Communale

**Samedi 14 juin 20h30-22h30**  
Arith

Accompagné par Sébastien Lazzaroni, animateur naturaliste, venez découvrir les chauves-souris autour de l'école, et ce qu'elles ont à nous dire : « Recherche abrite sommaire en grange, en échange d'un coup de main en potager ou sur le terrasse les sabs d'été ! »

Ouvert aux adultes et enfants à partir de 7 ans, accompagné par leurs parents.  
Prévoir des vêtements adaptés à l'extérieur (chaussures, une chaine longue, un petit plaid, une lampe frontale, un téléphone portable, et des jumelles)

Gratuit - Inscription obligatoire - Max 20 pers.  
Report le 27 juin en cas de mauvais temps

**LA NATURE A BESOIN DE VOUS !**

Vous habitez ou travaillez à Arith ou Le Noyer ?

**RENDEZ-VOUS**  
**Mardi 17 juin 19h-21h**  
Mairie Le Noyer

Redécouvrez les animaux, plantes, et milieux naturels remarquables d'Arith et Le Noyer

Partagez vos idées, vos envies, vos projets, pour mieux intégrer la nature dans la vie des deux communes

LA COMMUNE COMPTE SUR VOTRE PRÉSENCE  
Petits et grands sont les bienvenus !

**La ripisylve, une passerelle pour la biodiversité**  
Une animation nature organisée dans le cadre des Atlas de la Biodiversité Communale

Nouvelle date !  
**Samedi 21 juin 9h-12h**  
Arith

Accompagné par Sébastien Lazzaroni, animateur naturaliste venez découvrir les divers milieux de la ripisylve, cette végétation qui borde les cours d'eau. Et pour découvrir à quel point la ripisylve peut être variée, venez visiter le piégo plus instable la depuis plus d'un mois. Qui de la faune, du regard ou du discret potail... Ne son apparition sur le petit écran

Ouvert aux adultes et enfants à partir de 7 ans, accompagné par leurs parents  
Prévoir des vêtements adaptés à l'extérieur et la météo, des chaussures de randonnée, et des jumelles

Gratuit - Inscription obligatoire - Max 12 pers.  
Report en cas de mauvais temps

## LE TRANSPORT A LA DEMANDE DANS LES BAUGES

### QU'EST CE QUE LE SERVICE FLEXI ?

Un service de transport en commun sur réservation qui a pour objectif de répondre à tous vos besoins de déplacement au quotidien.

### OÙ VOYAGER ?

Ce service vous permet de **rejoindre 2 arrêts dans la zone 58.**

### QUAND VOYAGER ?

Vous pouvez vous déplacer **toute l'année du lundi au samedi de 6h à 19h30.** Ce service fonctionne sans concurrence avec les lignes locales du réseau de bus.

### COMMENT FONCTIONNE CE SERVICE ?

La 1ère étape est **l'inscription** au service Flexi. Vous pouvez l'effectuer via un formulaire en ligne ou par téléphone en contactant Allo Synchro. La 2nde étape est **d'identifier son arrêt de départ et d'arrivée** ainsi que le **créneau horaire souhaité**. La 3ème étape est de réserver son trajet. Enfin, 1h avant le départ, vous recevez **un SMS ou un email de confirmation**. Vous pouvez voyager après avoir acheté ou validé votre titre de transport.



©Yassine Ayad

- Arrêts Arith :**
- Chapelle de Montagny
  - Mairie
  - Eglise

Retrouvez toutes les informations sur **[synchro.grandchambery.fr](http://synchro.grandchambery.fr)**



### VOTRE TITRE DE TRANSPORT

Vous Pouvez voyager sur l'ensemble du réseau de bus à **partir d'1,20€**. A bord du véhicule, validez votre titre de transport ou achetez un ticket auprès du conducteur.

### COMMENT RÉSERVER ?

Vous pouvez réserver jusqu'à **1 heure avant le créneau horaire souhaité.**



Sur l'application MyMobi. Vous pouvez réserver, annuler vos trajets, consulter vos réservations. Vous pouvez aussi suivre l'arrivée du véhicule en temps réel.



Par internet, retrouvez le lien sur le site **[synchro.grandchambery.fr](http://synchro.grandchambery.fr)**



Par téléphone au **04.79.68.73.73**

# L'année en images

2024

Septembre -  
Présentation travaux  
Montée de Lachat



Octobre -  
Octobre Rose



Décembre -  
Décoration du village



Août-  
La marche des conteurs



2025

Janvier -  
Cérémonie des vœux



Mai -  
Cérémonie du 8 mai



Juillet -  
Fête de l'école



# L'école

---



L'année 2024-2025 a été riche en projet pour les deux classes de l'école d'Arith.

En janvier, la neige était au rendez-vous pour le cycle ski de fond à Saint François de Sales. Au programme : balades sur les pistes, jeux et petits ateliers pour travailler la technique.



Dans le cadre d'un projet avec les autres écoles des Bauges, les élèves ont travaillé leur esprit d'équipe et la coopération pendant deux après-midis en construisant des cabanes dans la cour de récréation à l'aide d'un matériel dédié (tubes, tissus, pincés ...)





Au mois de mars, la classe des CM1/CM2 a participé à la Dictée du Tour de France (concours d'orthographe).

Le Tour de France féminin 2025 va venir sur Chambéry le 1<sup>er</sup> août mais également passer dans les Bauges (passage à Lescheraines, au Noyer) le 2 août 2025. Dans ce cadre, la ville de Chambéry et Grand Chambéry ont mis en œuvre la Dictée du Tour, une initiative éducatrice qui s'adressait aux élèves de CM1/CM2 pour promouvoir la langue française et l'univers du cyclisme.

Pendant cette journée, les élèves ont également eu la chance de visiter le château des Ducs de Savoie ainsi que la salle des délibérations.



Les enfants ont également eu l'occasion de se rendre sur le verger d'Hélène Guillen durant une matinée. Pendant cette matinée, ils ont pu découvrir le verger, le cycle de vie de la fraise et participer à la plantation de fraisiers. Les enfants ont également pu déguster des produits fabriqués à partir des fruits du verger.

La classe de CP/CE1/CE2 a participé à une rencontre USEP : Indiana Mômes au Fort de Tamié. Cette journée était l'occasion pour les enfants de participer avec d'autres écoles à des épreuves sportives.





## 12e édition du Défi des écoliers : près de 7 000 élèves engagés dans une mobilité durable

Chaque année, le Défi des écoliers « mobilité » mobilise les écoles primaires de l'agglomération autour d'un objectif commun : encourager enfants et parents à expérimenter des modes de déplacement durables pour se rendre à l'école, que ce soit à pied, à vélo, à trottinette, en bus ou en covoiturage.

Pour la troisième année consécutive, l'école a participé au défi écomobilité des écoliers. Tous les enfants se sont bien impliqués dans le défi et ont été récompensés par un bon petit déjeuner offert par les communes. Grâce à la motivation des enfants, notre école a remporté pour la deuxième fois le défi écomobilité.

### Un grand BRAVO aux enfants !

L'école d'Arith a gagné le prix défi mobilité écoliers dans la catégorie "Meilleur pourcentage d'écomobilité". La remise de ce prix a eu lieu le mardi 1er juillet à 16h en présence de Monsieur Alain CARACO Vice-président de Grand Chambéry.



Remise du prix  
Ecomobilité





Les ateliers ABC se sont poursuivis cette année pour les deux classes avec 4 demi-journées animées par des animateurs naturalistes : Anne et Sébastien. La classe de CP/CE1/CE2 a principalement fait des sorties à proximité de l'école en forêt pour étudier les arbres et comprendre leur utilité dans la nature. La classe de CM1/CM2 a travaillé sur trois espèces présentes dans les Bauges : la chouette effraie ou l'effraie des clochers, le martinet noir et le faucon crécerelle. Les élèves ont également pu fabriquer des nichoirs à martinet noir qui seront installés sur les communes du RPI.



Pour la sortie de fin d'année, toute l'école s'est rendue à Chanaz pour une visite du musée gallo-romain et une croisière sur le canal de Savières.



Pour clôturer cette année, nous avons participé à l'inauguration des nouveaux aménagements de découvertes, ludiques et pédagogiques au plateau nordique de Saint François de Sales.





# Hommage à Pierre Lheureux - Boulanger à Arith

Installé depuis 2007, Pierre LHEUREUX, dit Bouboule, était bien plus qu'un artisan de notre village : il était une figure du quotidien, apprécié pour son accueil, son professionnalisme et sa présence au cœur du village. Chaque jour, ou lors d'une occasion spéciale, il a su, par son savoir-faire, régaler chacun et chacune d'entre nous.

Son départ prématuré a profondément marqué la vie locale. Il a laissé un fournil silencieux, une famille et une communauté bouleversées, son sourire, sa générosité, sa spontanéité, resteront dans l'esprit de chacune et chacun de nous.

Madame le Maire et l'ensemble du conseil municipal souhaitent lui rendre hommage dans ce bulletin municipal et saluer la mémoire de l'homme dont le travail et l'engagement ont contribué, durant toutes ces années, à faire de la boulangerie un lieu de vie et d'échange.

Après quelques semaines de fermeture, sa compagne Marie Pineau a choisi de rallumer le fournil aux côtés de Corentin, une ouverture qui permet à la boulangerie de continuer à rythmer la vie au cœur village, nous leur exprimons toute notre reconnaissance et notre soutien pour cette reprise.

Le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal.





Pierre Lheureux, boulanger-pâtissier de métier, avait repris en 2007 la boulangerie de Monsieur Mouchet à Arith. Depuis cette date, celui que beaucoup surnommaient affectueusement "Bouboule" était devenu bien plus qu'un artisan du pain : il était un visage familier, une âme du village, profondément attaché à sa commune et à ses habitants, à cette vie simple mais vraie, qu'il construisait avec cœur.

Sa disparition soudaine, par un geste tragique, a profondément bouleversé notre communauté, ainsi que l'ensemble du massif des Bauges. Pierre laisse derrière lui une fiancée, une fille, une famille, deux garçons — Thomas et Antoine — issus d'une première union, et une communauté entière, meurtrie mais unie dans la peine. Il laisse aussi le témoignage bouleversant de l'amour qu'il portait à Madame Marie Pineau, avec qui il construisait un avenir, auprès de leur petite Louise.

Pierre était un homme de passion, de courage, un artisan de la vie. En 2015, grâce à l'aide précieuse de ses amis, il avait redonné vie à l'ancienne épicerie de la Lina, rénovant son commerce et son habitation pour continuer à faire ce qu'il aimait : nourrir les autres, être présent, faire partie du tissu vivant de notre village.

Son absence aujourd'hui laisse un vide immense. Le silence qu'il laisse derrière lui est assourdissant. Nous pleurons un homme droit, discret, travailleur, sensible. Un homme trop souvent silencieux, mais dont l'amour pour les siens, pour sa compagne Marie, pour ses enfants, transparaissait dans chacun de ses gestes.

Aujourd'hui, Marie et Corentin reprennent la boulangerie avec un courage admirable, le cœur lourd, les yeux embués, porteurs d'un amour et d'une fidélité infinie à Pierre. Ils choisissent, malgré la douleur, de faire vivre son souvenir, chaque jour, dans la chaleur du fournil, dans la douceur du pain, dans l'accueil qu'il offrait à chacun.

Dans cette même peine, n'oublions pas Christophe, compère et ami, lui aussi parti trop tôt. Sans lui, le village n'aurait sans doute jamais été ce lieu vibrant, festif, rempli de vie et d'amitié lors des fêtes du pain, et nombreuses autres manifestations organisées par l'association les Branlots d'Arith. Leur absence laisse un vide immense, mais leur mémoire, elle, reste un lien précieux qui nous unit.

Hommage personnel rendu par Jean-Philip Fraix-Burnet



# Hommage à Albert COCHET- Président des Anciens Combattants d'Arith

Albert COCHET, Président des anciens combattants d'Arith nous a quitté le 12 juin dernier.

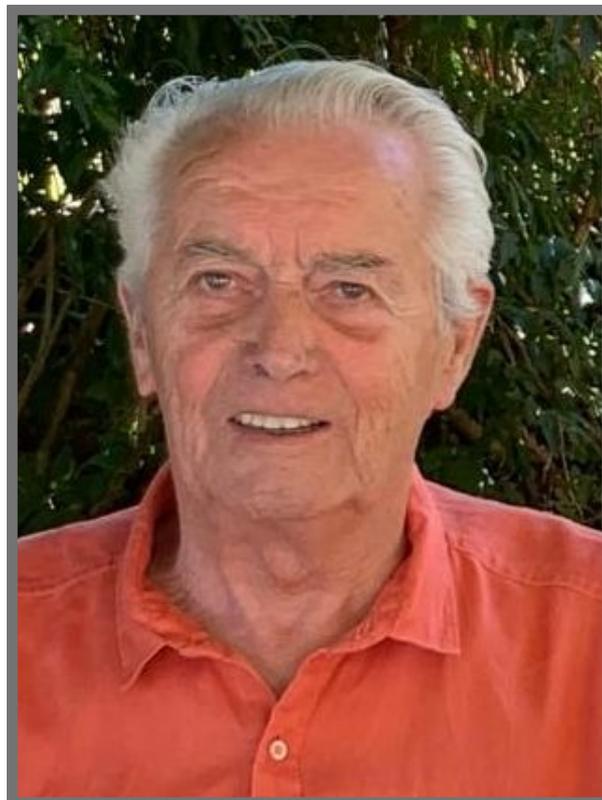
Nous tenons à lui rendre un dernier hommage avec une profonde émotion et un immense respect.

Depuis plus de vingt ans Albert COCHET a été bien plus qu'un président. Il a été une mémoire vivante, un pilier de notre village d'Arith, un homme de devoir, de cœur et de fidélité. Toujours fidèle au souvenir et à la mémoire.

Fidèle jusqu'au bout à son engagement. Nous nous souviendrons toutes et tous de ce 11 novembre 2024 où il a tenu à présider la cérémonie malgré son état de santé difficile et nous n'oublierons jamais la vibrante Marseillaise qu'il a lancé ce jour-là.

Connaissant l'importance qu'il portait à la présence de la jeunesse lors des commémorations, nous regrettons qu'il n'ait pas pu voir lors du dernier 8 mai, les enfants de l'école d'Arith nous réciter le poème « Liberté » de Paul Eluard.

Il a transmis aux jeunes générations le sens de l'engagement, ses petits-fils ont régulièrement donné lecture des messages du Souvenir Français lors des cérémonies commémoratives.



Merci à Raymonde son épouse, Eric et Catherine, ses enfants qui l'ont soutenu dans cet engagement.

Merci, Albert, pour tout ce que vous avez accompli. Votre engagement demeurera une source d'inspiration et vous resterez à jamais dans nos mémoires.

Merci Président !

Le maire,  
Cécile Trahand  
Et l'ensemble du conseil municipal

# Notre village a des talents



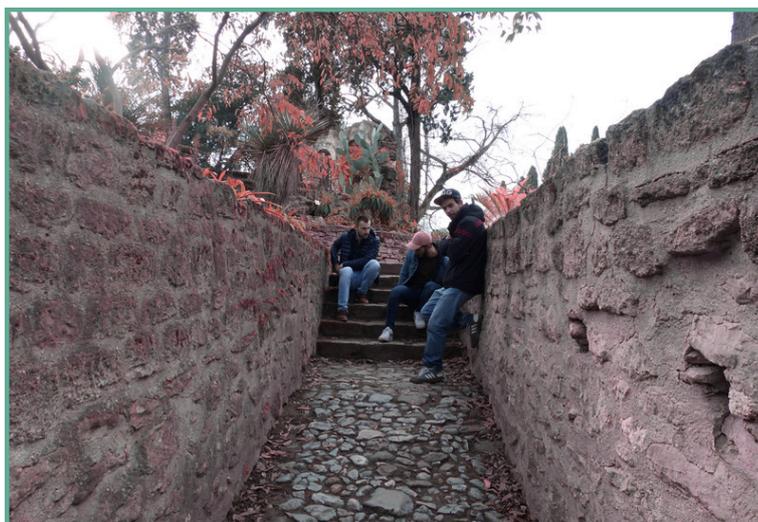
Nous sommes un groupe de rap qui s'appelle EL GORDOVA composé de 4 membres, 3 rappers et 1 dj.

On a commencé à faire du rap quand on était au lycée, il y a donc 10 ans maintenant.

On crée nous même nos pistes musicales et nos paroles et on s'enregistre également dans une cabine d'enregistrement que l'on a créé de toute pièce.

Dans nos chansons, on parle de notre amour pour les Bauges, les amis, la famille et la festivité mais aussi de sujets beaucoup plus sérieux comme la politique, les inégalités et les paradoxes du monde.

Nous n'hésitons pas à être engagés dans nos paroles, c'est ce qui fait notre authenticité et c'est aussi notre façon de définir le rap. Pour nous le rap, c'est faire passer des messages tout en prenant position qu'importe le jugement de l'auditeur.



On reste vrai dans ce qu'on raconte et on porte beaucoup d'importance à l'écriture.

Bien que le rap est un art qui vient de la rue au départ, il s'est tellement diversifié qu'on en fait même dans nos montagnes.

Notre chanson phare c'est Perché sur ma montagne, c'est aussi le titre de notre album qui est disponible sur toutes les plateformes de streaming (spotify, deezer, apple music, youtube...).

On a des pages Instagram et Facebook même si on n'est pas très actif dessus.

Concernant les projets du futur, on bosse dans nos coins respectifs et on espère sortir quelque chose de nouveau pour 2026.

Pas de concert de prévu pour le moment, donc pas de date à publier.

Membres du groupe : Lustrucru (Lucas Laperrière) / Skyzofoué (François Berthoud) / Chedderbeb (Thiébauld Bébert) / Dj Lolox (Laurent Lamotte)

# Vie locale et associative



## Association Saint-Laurent

Quelques mots pour donner des nouvelles de l'Association St. Laurent d'ARITH.

Après une année 2023 bien remplie avec la rénovation de l'église, 2024 fut plus calme.

Un changement dans la programmation dû au temps incertain nous a obligé à déplacer la fête annuelle de la CROIX DE LA BENOITE. Elle s'est déroulée à la salle des Fêtes d'Arith. Les membres de l'Association ont fait preuve de dynamisme, afin d'accueillir au mieux les convives. L'ambiance était différente mais tout aussi festive et gourmande. Grâce aux cuisiniers compétents, les participants ont pu déguster la soupe aux choux, accompagnée de roulette. Ce plat classique mais tellement goûteux lorsqu'il est mitonné avec passion et servi par des bénévoles attentionnés.



Finalement une réussite, car les personnes âgées et handicapées ont pu se joindre et participer à cette journée festive, n'ayant pas la contrainte du déplacement.

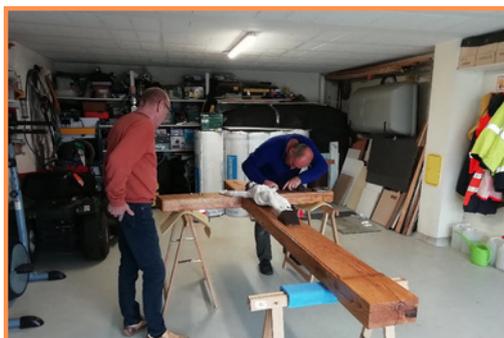
Cet automne, la Croix de Bourchigny étant en mauvais état, il a été décidé de la changer. Une nouvelle croix bénie le jour de Pâques, a été installée à son emplacement habituel.

Suite aux différents signalements concernant l'acoustique dans l'église, la sono a été réglée. Espérons, cette fois que les fidèles entendront mieux.

Pour l'heure, sous l'égide du Père Vincent Coutin, curé de la Paroisse, les volontaires s'appliquent à trier et nettoyer les objets du culte et d'art sacré, stockés dans la sacristie.

Et cet été, nous annonçons la Fête à la Croix de la Benoite, le 20 juillet, journée patrimoniale en souvenir et mise en valeur de ce coin authentique.

La messe et le repas campagnard sont toujours d'actualité, et nous vous recevrons avec plaisir.



Un grand merci à tous les membres et bénévoles qui s'investissent tout au long de l'année.

## Retour sur une année bien animée par le Comité des fêtes d'Arith

L'année écoulée a une fois de plus été riche en évènements et en convivialité grâce à l'énergie et à l'engagement des bénévoles du Comité des fêtes d'Arith qui ont œuvré pour proposer des manifestations variées, rassemblant toutes les générations autour de moments de partage et de bonne humeur.

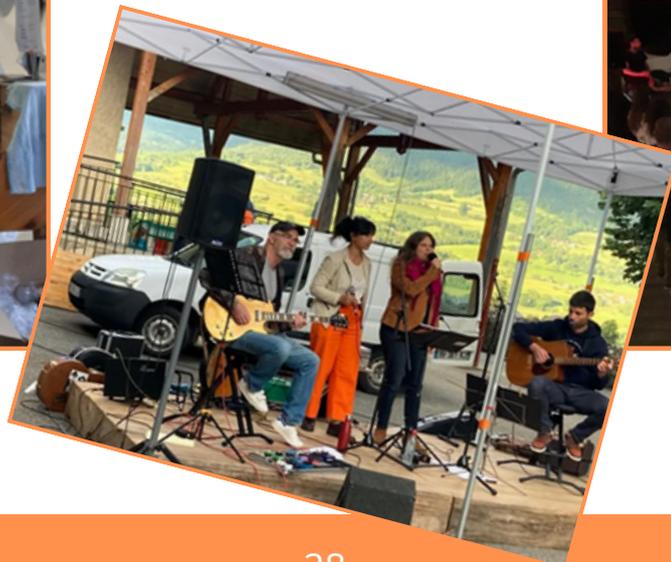
### En février, la rando-fondue :

Cet évènement, organisé le samedi soir, cette année, a rencontré un beau succès. Les randonneurs confirmés ou les promeneurs occasionnels ont profité d'un parcours accessible, pour une pause gourmande dans un cadre enchanteur, à Montorset, dans le chalet « Des Félix » avant de se retrouver à la salle multi-activités pour déguster la fondue savoyarde. Une belle soirée sympathique, mêlant sport, nature, gastronomie locale et jovialité.



### En juin, la fête de la musique :

Le 15 juin, la musique a résonné au sein du village. Groupes locaux, buvette et restauration ont animé cette soirée où la bonne humeur était au rendez-vous !!





## En août, la fête du village :

Le dimanche 4 août, le village a vécu au rythme de sa fête annuelle, un évènement devenu incontournable dans la vie locale. Dès le matin, les plus sportifs ont chaussé leurs baskets pour participer à la « Ronde des Cyclamens », avec plusieurs parcours proposés, l'après-midi, c'est autour du terrain de pétanque que se sont retrouvés les amateurs de boules pour un concours en triplète. La journée a été rythmée par des animations et spectacles proposés pour petits et grands, créant une ambiance festive et familiale. La soirée s'est poursuivie avec un bal gratuit. Un moment fort de l'été qui permet de rassembler autour de moments simples et authentiques.





### En octobre, la buvette du rallye des Bauges :

Malgré la boue et les conditions difficiles, l'équipe a assuré pendant ces 2 jours pour offrir aux amateurs de rallye venus nombreux, un endroit pour se restaurer et se désaltérer bien à l'abri sous les chapiteaux où régnait une atmosphère chaleureuse et conviviale.



### En novembre, le jambon au foin :

Une journée solidaire, au profit cette année de l'association « Emie toujours plus haut ». Grâce à la générosité des participants, un don de 2350€ a permis à Emie, 15 ans, atteinte du syndrome de Sturge-Weber, de suivre une thérapie à Essentis, en Espagne, avec un programme de rééducation intensive pluridisciplinaire et individuel. C'est une chance précieuse pour elle, une étape de plus vers toujours plus d'autonomie, de bien-être et de progrès.





### En décembre, la parade de Noël :

Samedi 14 décembre, la magie de Noël a envahi les rues du village avec la parade de Noël. Les enfants ont pu rencontrer le Père Noël et les arithois venus assister au défilé ont été chaleureusement accueillis avec des boissons chaudes, des papillotes et ont reçu en cadeau, une boîte de sablés de Noël confectionnés par une boulangerie locale. Toutes ces douceurs gracieusement offertes, par le Comité des fêtes, ont ajouté une touche gourmande à cet après-midi féérique.



### En février dernier, week-end convivial autour du jeu :

Deux jours placés sous le signe de la convivialité et du plaisir de jouer ensemble. Samedi soir, petits et grands se sont retrouvés autour des cartons de loto, espérant remporter les nombreux lots mis en jeu. Le lendemain, dimanche après-midi, un concours de belote a pris le relais, réunissant passionnés et amateurs dans une atmosphère détendue et sympathique.





Un grand merci à tous !!

Le Comité des fêtes tient à remercier chaleureusement tous les bénévoles, participants, partenaires et habitants pour leur présence et leur soutien, grâce à vous, notre village continue de vivre au rythme de la convivialité et de la fête.

Rendez-vous dimanche 3 août, pour notre fête du village, pour de nouveaux moments partagés !!

Si vous souhaitez contribuer à l'animation de notre commune, n'hésitez pas à nous rejoindre, votre bonne humeur et votre énergie sont les bienvenues !!



ARVI Bouboule...

Bouboule, ton absence laisse un vide immense mais ton souvenir, lui, reste bien vivant. Dans chaque animation du village, chaque événement, où le partage et la joie sont à l'honneur, il y aura un peu de toi. Merci pour tout Bouboule, pour ton bon pain, tes belles pâtisseries, ta grande générosité, ton humanité, ta bonne humeur... Tu restes avec nous dans nos cœurs et dans la mémoire vivante d'Arith .

Le Président  
Jean-Claude Morand



# MOULIN MORAND HUILERIE

« Aux aurores brumeuses, le moulin s'éveille. Sa roue tourne, la farine s'envole, quelle merveille ! Les rayons du soleil, tendres caresses du jour, effleurent les murs de pierre, panseurs de l'amour »

Extrait du poème « L'éclat du Temps » de Philippe PORCEL

Quelle chance d'avoir, dans notre village, un moulin qui tourne toujours.

129 ans après sa création, il est toujours là, offrant des produits de haute qualité à tous gourmets.

Citons par exemple, la moutarde du colonel, l'huile de cacahuète (ou d'arachide) très parfumée, l'huile d'amande naturelle, l'huile de noisettes, et la savoureuse huile de colza élaborée avec des graines provenant d'un céréalier de l'Ain, travaillant en culture raisonnée. Ces graines légèrement grillées, sont ensuite écrasées, pressées, pour donner l'excellente huile de colza.

Il faut savoir, qu'il reste en fonction, à ce jour, 5 huileries en Savoie et 5 en Haute-Savoie. Les clients, à Arith, viennent principalement de ces 2 départements pour faire leur huile. La saison 2024/2025 a été moyenne, en effet, certains secteurs, comme les Bauges, n'ont pas eu de récolte de noix.

Mais cela n'empêche en rien le moulin de tourner. Georges MORAND, toujours présent est heureux de présenter son moulin et d'en expliquer de vive voix son fonctionnement. Les visiteurs nombreux ne sont jamais déçus et se promettent souvent de revenir faire la provision, entre autres, de ces savoureuses huiles.

Dans le cadre des Journées européennes des moulins et du patrimoine meulier, le moulin MORAND d'ARITH a ouvert ses portes les 17 et 18 mai.

Le 29 juin le moulin a eu le plaisir d'accueillir touristes et baujus, pour la fête du moulin. Bravo pour cette organisation !

Tous à vos agendas, et notez :

**14 septembre : journée du patrimoine**

Et... en 2026, retenons les mêmes événements (à peu près aux mêmes dates), mais en plus ce sera les 130 ans du Moulin. Un anniversaire qui ne peut passer inaperçu !



Georges MORAND





# ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS D'ARITH

Les anciens combattants d'Arith tiennent à remercier l'ensemble des personnes présentes lors des cérémonies des 8 mai et 11 novembre.

Cette année, lors de la cérémonie du 08 mai, les enfants de l'école ont lu, avec une grande émotion, le poème « Liberté » de Paul Eluard, nous remercions leur institutrice Mme Maurine GARDA qui les a parfaitement préparés.

Nos remerciements vont traditionnellement aux Clairons d'Arith qui rendent solennelles toutes nos cérémonies.

Nous tenons également à remercier chaleureusement les pompiers du Châtelard, toujours fidèles à nos rassemblements.

N'oublions pas les portes drapeaux toujours présents à nos manifestations patriotiques ainsi que les anciens combattants présents.

Un très grand merci également à Madame le Maire d'Arith et à l'ensemble des membres du conseil municipal pour leur aide dans l'organisation des réceptions et des cérémonies et leur participation financière.

Nous sommes touchés par le respect que vous témoignez tous à nos morts au champ d'honneur.

Pour  
Albert COCHET  
Président des anciens combattants d'Arith,  
son fils Eric.





## **Club « Aux cyclamens des Bauges » Lescheraines-Arith**

Quelques nouvelles du club !

Les adhérents de notre club « Aux cyclamens des Bauges » se réunissent à la salle de La Madeleine à Lescheraines.

Ces réunions régulières, à raison d'un après-midi par semaine, ont lieu le mardi. Au cours de ces réunions, nous organisons des jeux de société et de belote dans une ambiance chaleureuse, jeux suivis d'un goûter.

Depuis deux ans, nous avons eu des nouvelles inscriptions, certaines personnes pouvant nous rejoindre grâce à leur aide à domicile, qui les conduit pour qu'elles puissent nous rejoindre, et qui, après le goûter les ramène chez elles. Cette gentillesse a permis à ces personnes, qui aiment beaucoup jouer à la belote, de rompre leur solitude en cet après-midi de jeux.

Nous organisons également avec les autres clubs des communes alentours, un concours de belote, une sortie d'une journée en car, un repas et un pique-nique, interclubs. Chaque club organise à son tour une de ces activités.

Cette année notre club organisera le pique-nique interclubs, à la salle de La Mense, aux Aillons.

La fédération « Génération mouvement » programme également des sorties marche à la journée et des séjours raquettes, pour les personnes qui le souhaitent.

Toute personne, le désirant, peut rejoindre notre club, à tout moment dans l'année.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous renseigner auprès de nous, le mardi après-midi, à la salle de La Madeleine à Lescheraines, à partir de 14h00, ou téléphoner au 0479633866.

Dans l'espoir de vous rencontrer et vous compter parmi nos adhérents, nous vous disons à bientôt peut-être avec plaisir !

La Présidente  
Colette CHALAMEL



Association des Propriétaires du Mariet  
Protégeons notre Montagne

## APM

L'Association des Propriétaires du Mariet (APM) forte de ses 76 adhérents en 2025, continue dans ses actions de préservation de l'Alpage du Mariet....

Ces actions n'ont pas pour but d'interdire à qui que ce soit l'accès à ce lieu bien qu'il soit privé, mais au contraire, de veiller au juste respect de ce site prisé des touristes et des locaux.

Si le sentier qui mène au lac est délimité par une clôture lisse c'est uniquement pour canaliser le flux des visiteurs afin qu'ils respectent les prés et le travail des exploitants agricoles... car il est toujours désagréable de trouver des débris, des pierres suite à des feux, et des zones d'herbe couchée par les bivouacs etc... Il est donc bien dommage que nous ayons trouvé cette clôture coupée à plusieurs endroits cet automne.



Bien entendu, comme toutes les années, et en collaboration avec la mairie, nous allons entretenir deux à trois fois dans l'année, le sentier de la boucle du lac, afin de garantir au mieux la sécurité des promeneurs. La clôture détériorée a été remise en place.



Depuis 2021, année de la création de l'Association des Propriétaires du Mariet, nous pouvons constater les progrès dans le respect du site par les visiteurs, ce qui nous conforte dans notre volonté de préservation.

Afin de sensibiliser toujours plus les personnes qui viennent découvrir le Mariet, nous avons programmé six journées de communication sur les mois de juillet et d'août, sachant que ces séances ont à chaque fois un fort impact, avec des échanges très positifs et beaucoup d'encouragements.



A l'horizon 2026, d'autres projets sont en préparation afin que l'Alpage du Mariet garde son authenticité... Nous vous en reparlerons lorsqu'ils seront plus avancés. Si comme nous, vous êtes « fans » du Mariet, n'hésitez pas à venir vers nous, vous serez accueillis avec joie.

BONNES BALADES  
AU MARIET...

Pour le comité,  
Daniel MORAND  
Président de l'APM



## LA « TEAM REBLOCH' »

Une nouvelle association a vu le jour à Arith :  
« La TEAM REBLOCH' »

Il s'agit d'une association sportive dédiée à la pratique du cyclisme sur route dans le massif des Bauges et ses alentours.

Notre objectif est de proposer des sorties conviviales à nos adhérents, tout en permettant la participation à des compétitions, aussi bien au niveau local que national.

Cette année, la Team Rebloch' sera représentée sur deux compétitions nationales : l'Etape du Tour et les 24 h du Mans vélo.

L'adhésion est ouverte à toutes les personnes ayant une pratique régulière du cyclisme et souhaitant intégrer un groupe de pratiquants.

Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à nous contacter au 06.12.23.15.24 ou via notre compte Instagram [@teamrebloch2k25](https://www.instagram.com/teamrebloch2k25).

N'hésitez pas à nous suivre pour rester informé de notre actualité.

Poinsot Florian



## SPORT AUTO BAUGES

40 ans déjà !

Les samedi 11 et dimanche 12 octobre 2025, se réuniront les passionnés de sport automobile comme les riverains des Bauges amateurs de spectacle et heureux de voir le massif s'animer autour des pilotes qui participeront pour l'occasion à une manche de la Coupe de France des Rallye. Epreuve mythique, le rallye régional des Bauges fête cette année sa **40<sup>e</sup> édition** ainsi que la 10<sup>e</sup> édition du Rallye VHC des Bauges. Le rallye partira de la station d'Aillon le Jeune 1000 pour un parcours de 40 km d'épreuve chronométrées avec trois spéciales le samedi dont la mythique spéciale de nuit de Lescheraines-Arith et quatre spéciales le dimanche. Des zones spectateurs seront aménagées sur le parcours pour que le plus grand nombre puisse profiter de la course en toute sécurité. Différentes associations des Bauges seront également présentes pour proposer de la restauration proche des zones sécurisées.

Conscients de la gêne que peut parfois occasionner un tel rassemblement auprès des riverains directement ou indirectement impactés, notamment lors des reconnaissances ou durant le week-end de compétition, je profite de l'occasion qui m'est donnée pour les remercier.

Toutes les informations sur le rallye et son déroulement sont à retrouver sur le site internet de l'organisation : [www.sportautobauges.com](http://www.sportautobauges.com).

Une page est également consacrée à l'information à destination des riverains : [www.sportautobauges.com/espace-riverains](http://www.sportautobauges.com/espace-riverains)





# AICA



L'association intercommunale de chasse agréée (AICA) d'Arith-Lescheraines comptait, pour la saison 2024-2025, 69 adhérents.

Lors de la saison de chasse précédente, les chasseurs de l'AICA ont réalisé le tableau suivant : 28 cerfs et biches pour 36 animaux maximum autorisés, 14 chevreuils sur 19 attribués et 36 sangliers.

Pour la première fois, nous avons pratiqué le tir d'été du chevreuil à partir du 1<sup>er</sup> juillet. Cette chasse à l'approche au lever du jour ou à la tombée de la nuit a permis de prélever un brocard. Ce mode de chasse anticipée sera reconduit à partir du 1<sup>er</sup> juillet prochain.

Depuis début avril 2024, les renards sévissaient dans les poulaillers des habitants d'Arith. L'AICA avait ainsi sollicité les services de la Préfecture qui avait délivré une autorisation aux lieutenants de louveterie. Afin de réduire la pression sur les poulaillers, deux tirs de nuit ont été réalisés entre la mi-juin et la mi-juillet à proximité du village et ont permis de tirer 12 renards.

Cette année, deux amis chasseurs nous ont quittés : Jean Claude GAIFFIER et Roger ESCALLE. Nous avons une pensée pour eux et leurs proches. Nous tenons à saluer notamment l'implication de Roger ESCALLE qui a été fortement investi dans l'AICA, en tant que membre du bureau, président de l'ACCA de Lescheraines pendant plusieurs années.



Il a su avec les membres du Conseil d'administration de l'époque faire évoluer l'association sur divers aspects, tant d'un point administratif (évolution des statuts) que sur des aspects de gestion cynégétique et de sécurité (mise en place de secteurs de chasse).

Nous remercions la commune de nous mettre à disposition tout au long de l'année des locaux pour le stockage du matériel, organiser les réunions du bureau et notre assemblée générale.

L'AICA a investi dans du matériel (piquets, fils) pour protéger prairies et cultures contre les dégâts pouvant être occasionnés par les sangliers et cervidés. Ce matériel est mis à disposition des agriculteurs qui le souhaitent. Ils doivent pour cela contacter l'AICA. Cf. adresse mail ci dessous

Enfin, l'ouverture générale de chasse débutera le 14 septembre 2025 et se terminera le 31 janvier 2026. Nous vous rappelons que dans ce laps de temps, la chasse en battue n'est pratiquée que trois jours par semaine, les jeudis, samedis et dimanches. Les jours fériés sont des jours où la chasse est également possible.

Bel automne à tous.

Le Conseil d'administration de l'AICA Arith Lescheraines.

Contact : [aica.arith\\_lescheraines@yahoo.com](mailto:aica.arith_lescheraines@yahoo.com)

Faon laissé ( mais pas abandonné) par une biche dans un jardin à Arith le 20 mai dernier, pour le plus grand plaisir des propriétaires. Ils ont pu l'observer pendant plusieurs jours autour de leur habitation, jusqu'au départ un beau matin en forêt avec sa mère.

Photos : Bernadette et Yves Blanchin.

# Informations diverses



**SIGNALE TON FRELON**

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de Frelons Asiatiques ?

Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site : [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)

**FRELON ASIATIQUE**

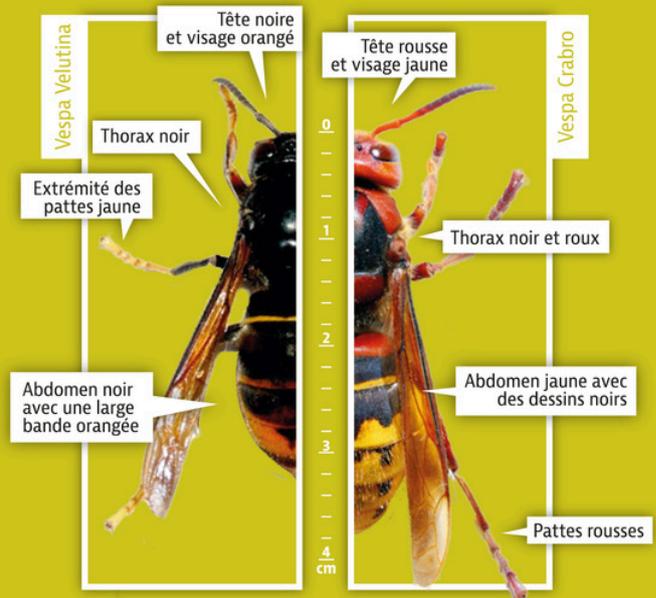
**NID PRIMAIRE**

**NID SECONDAIRE**



Pour lutter contre le frelon asiatique, apprenez à le reconnaître et **SIGNALEZ SA PRÉSENCE !**

## Comment différencier le Frelon Asiatique du Frelon Européen ?



Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.



## Dispositif « Familles d'Accueil Thérapeutique »

### Devenez accueillant familial avec l'APRETO

L'association APRETO, spécialisée dans le soin, la réduction des risques et la prévention des addictions, relance son réseau de Familles d'Accueil Thérapeutique dans les départements de l'Ain, de l'Isère, du Jura, de la Savoie et de la Haute-Savoie. Ce dispositif, financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS), propose un hébergement thérapeutique aux personnes en fin de parcours de soin pour des problématiques addictives, qu'elles soient sevrées ou sous traitement de substitution. L'objectif est de les aider à retrouver le contrôle de leur vie et à entamer une reconstruction personnelle et sociale.

Aujourd'hui, l'APRETO recherche des familles d'accueil bénévoles et propose un contrat de collaboration. Les conditions pour devenir accueillant familial incluent un intérêt sincère pour les personnes ayant des problèmes d'addiction, une écoute attentive, une disponibilité pour des séjours de durée variable (week-end à six mois), la mise à disposition d'une chambre individuelle et la proposition d'une activité quotidienne encadrée (bricolage, soins aux animaux, activités agricoles, etc.).

Une équipe pluridisciplinaire (médecins, infirmières, travailleurs socio-éducatifs, psychologue) assure un soutien constant aux familles d'accueil et aux personnes hébergées.

Être famille d'accueil thérapeutique, c'est offrir une opportunité de réapprendre à vivre en harmonie avec soi-même, avec les autres, avec la réalité et le temps.

Pour toute personne intéressée par cette initiative,  
merci de contacter l'association APRETO :  
soit au 04.50.38.23.81,  
soit par courriel : [contact@apreto.fr](mailto:contact@apreto.fr)





# 30 ans du Parc des Bauges

un évènement festif ouvert à tous

**Venez souffler les 30 bougies du Parc des Bauges le samedi 20 septembre 2025, de 14h à minuit, au Châtelard**

Cet évènement convivial est une occasion unique de célébrer la pérennité d'un projet de territoire mais aussi l'engagement de toutes celles et ceux qui font rayonner au quotidien le Massif des Bauges, son patrimoine, ses traditions, ses paysages et sa biodiversité remarquable.

Le Parc collabore étroitement avec ses 71 communes, les acteurs locaux et ses partenaires pour offrir une programmation variée qui saura ravir toutes les générations.

30 ANS  
DU PARC NATUREL  
RÉGIONAL DU MASSIF  
DES BAUGES

Samedi  
20 SEPT

14h > 00h



Maison du Parc  
Le Châtelard

UN ÉVÈNEMENT FESTIF  
OUVERT À TOUS

Ambiance musicale et concerts

Spectacle « N'en perdez pas une miette ! » par la Cie Al'Fonce

Jeux et animations pour les enfants

Marché des producteurs et artisans

Démonstrations, ateliers et Renc'Art "Cueillette et dentelle végétale"

Exposition « Entre les branches, à l'affût des émotions partagées »

Échanges et rencontres

Petit bal du Parc en soirée

Buvette et petite restauration

CONSULTEZ LE PROGRAMME SUR  
[WWW.PARCDESBAUGES.COM](http://WWW.PARCDESBAUGES.COM)

*SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL A  
VOCATION MULTIPLE  
JEUNESSE FAMILLES  
DES BAUGES*

Le syndicat intercommunal (SIVOM) Jeunesse Familles des Bauges, qui regroupe nos 14 communes du Cœur des Bauges, a lancé en 2022 des études de faisabilité pour la restructuration du gymnase intercommunal dont il a la gestion sur la commune du Châtelard.

Après l'étude de plusieurs scénarios et une large concertation avec les utilisateurs de l'équipement (collège des Bauges, clubs sportifs, associations...), c'est finalement le scénario d'une reconstruction à neuf qui a été retenu par les élus de nos 14 communes.

Une équipe de maîtrise d'œuvre a été sélectionnée en 2023, et a travaillé pendant de longs mois pour faire avancer ce projet de territoire : avant-projet sommaire, avant-projet définitif, dépôt et obtention d'un permis de construire, phase opérationnelle...

Parallèlement, le syndicat, présidé par Damien Regairaz depuis 2020, a élaboré un plan de financement précis et entamé de longues démarches pour solliciter des financements de la part de nos partenaires financiers institutionnels : Etat, Département, Région, Grand Chambéry, Agence Nationale du Sport, Caisse d'Allocations Familiales...

Fin 2024, le projet s'est un peu plus concrétisé avec la sélection, au terme d'une consultation publique, des 15 entreprises chargées de réaliser les travaux.

En avril 2025, la démolition du bâtiment existant, qui montrait de sérieux signes d'affaiblissement, a pu enfin démarrer.

C'est un chantier majeur qui est en cours sur notre territoire et qui profitera aux habitants des Bauges. Ce projet a pu aboutir grâce à l'investissement acharné de nos élus locaux et au soutien précieux de nos partenaires financiers.

Le nouvel équipement doit être livré pour l'été 2026, afin d'être opérationnel pour la rentrée scolaire suivante du collège des Bauges, son utilisateur principal.

Ce bâtiment novateur, adapté aux usages et attentes du territoire, représentera une surface totale de 2300 m<sup>2</sup>, permettant aux habitants de nos communes d'exercer leurs différentes activités sportives à travers les associations et clubs des Bauges.

Il sera également ouvert au centre de loisirs des Amis des Bauges, qui pourra profiter de locaux modernes et adaptés à l'accueil des enfants, du plus petit au plus grand.

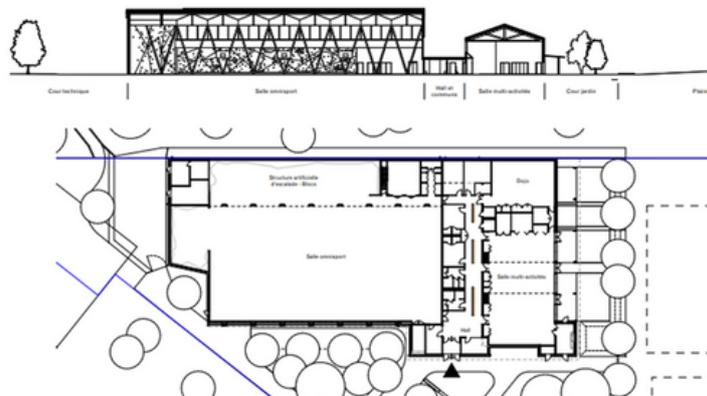
Enfin, une salle multi-activités avec tribune mobile pourra recevoir différentes représentations et activités culturelles : spectacles des écoles, conférences, assemblées générales, Cinébus...

Le nouveau bâtiment sera exemplaire en matière de développement durable, avec une isolation optimale et des panneaux photovoltaïques sur son toit. Son coût de fonctionnement sera largement diminué par rapport à l'équipement actuel.

Le coût global de l'équipement est de 4 666 212 € HT de travaux dont une grande partie est financée par les subventions de nos partenaires financiers institutionnels. Le reste à charge pour le syndicat intercommunal est réparti entre les 14 communes du territoire, selon le critère de leur population.

## Plan de financement du projet

| Montants TTC                        | Coût               |
|-------------------------------------|--------------------|
| Etudes                              | 932 052 €          |
| <b>TRAVAUX + OPTIONS</b>            | <b>5 598 386 €</b> |
| <b>TOTAL INVESTISSEMENTS</b>        | <b>6 530 438 €</b> |
| Subvention département ESUC         | 1 200 000 €        |
| Subvention CAF                      | 300 000 €          |
| Subvention Etat DETR 2025           | 270 000 €          |
| Subvention Contrat départemental    | 200 000 €          |
| Subvention Région AURA              | 500 000 €          |
| Subvention ADEME via Grand Chambery | 34 020 €           |
| Subvention Agence National du Sport | 150 000 €          |
| <b>TOTAL SUBVENTIONS</b>            | <b>2 654 020 €</b> |
| FCTVA ( 16,404%)                    | 1 071 253 €        |
| <b>RESTE A FINANCER</b>             | <b>2 805 165 €</b> |



### Un bâtiment bioclimatique

l'implantation et l'enveloppe du bâti ont été finement étudiées pour que les ouvertures vitrées profitent, d'une part, de la course basse du rayonnement hivernal et des apports solaires précieux, et soient protégées, d'autre part, du rayonnement estival trop intense.



### Un bâtiment polyvalent

L'entrée unique irrigue les différents pôles de l'équipement. La travée centrale, quant à elle, permet de mutualiser des espaces tels que les sanitaires, les vestiaires et les locaux techniques



### Un héritage vernaculaire

A l'image du bâti local, le projet se développe sur deux plans rectangulaires, surmontés de toitures à double pans. Le socle en béton surmonté d'un bardage bois réinterprète les matériaux de construction et techniques locales. Enfin, le moucharabieh de façade est une référence directe aux litelages en treillis qui composaient historiquement les dépassées de toitures des granges et des maisons.

# Agenda

---



**Dimanche 3 août**  
**Fête du village + ronde des Cyclamens (course pédestre)**  
(organisées par le comité des fêtes)



**Jeudi 7 août**  
**Musique et Nature en Bauges - Eglise d'Arith**



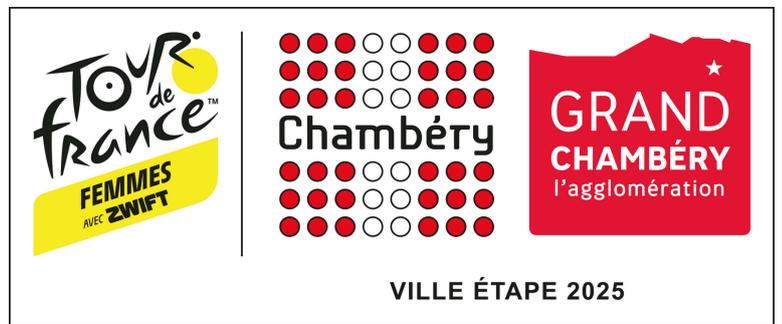
**11 et 12 octobre**  
**40e Rallye des Bauges**



**Boite aux Lettres du Père-Noël**

**Samedi 13 Décembre**  
**Fête de Noël**  
(organisée par le comité des fêtes)

Tous les évènements sont à  
retrouver sur Panneau  
Pocket et sur le site de la  
mairie [www.arith.fr](http://www.arith.fr)



## Du 31 juillet au 2 août, vibrez avec le Tour de France Femmes et plus particulièrement avec l'Étape à Chambéry la journée du samedi 2 août.

Le 2 août 2025, notre territoire des Bauges accueillera les coureuses du Tour de France Femmes à l'occasion de la 8<sup>e</sup> étape, reliant Chambéry à Saint-François-Longchamp - le col de la Madeleine via le massif des Bauges.

Peu après leur départ de Chambéry à 13h45, les meilleures cyclistes du monde entameront l'ascension du col de Plainpalais, avant de traverser la commune de Lescheraines, avec un passage prévu aux alentours de 14h45 en direction du col du Frêne. Elles seront précédées par la caravane du Tour, attendue à Lescheraines-Le Pont à 13h45.

Cet événement constitue une occasion unique de vivre de près une épreuve sportive de haut niveau, de partager un moment festif et de soutenir le sport féminin sur nos routes.

Le même jour, le samedi 2 août, précédant le départ des professionnelles, au cœur des Bauges nous accueillerons la toute première édition de l'Étape du Tour Femmes. Cette course cyclo sportive, ouverte à toutes et à tous, rassemblera 7000 cyclistes au départ de Chambéry. Ils emprunteront un parcours identique à celui de l'étape 8, avec une variante par le plateau de la Leysse.

Tout au long de l'été, d'autres rendez-vous viendront enrichir cette dynamique autour du Tour de France Femmes. Du 5 juillet au 30 août, la galerie Eurêka à Chambéry accueille l'exposition « La longue course des sportives vers l'égalité », une immersion passionnante dans l'histoire des femmes dans le sport.

Le mercredi 30 juillet, la compagnie Transe Express proposera une avant-première de son spectacle itinérant « Le Mobile home du Tour », avec plusieurs performances musicales dans l'agglomération : à 11h au plan d'eau de Lescheraines, à 15h au plan d'eau de Challes-les-Eaux et à 17h au parc du Forézan à Cognin.

Enfin, le jeudi 31 juillet, Chambéry fêtera le Tour de France Femmes. Dès 18h, les traditionnels foodtrucks du jeudi seront présents boulevard de la Colonne. À partir de 20h, la compagnie Transe Express lancera une grande déambulation musicale au départ de la place Métropole, suivie d'un final aérien spectaculaire au-dessus de la fontaine des Éléphants.



